



Baromètre CR2PA de l'archivage managérial

Résultats de l'enquête 2016

Le CR2PA

- Le CR2PA, **Club des Responsables de Politiques et de Projets d'Archivage**, regroupe des responsables de plus de 40 grandes entreprises et établissements publics partageant la même vision et la même ambition de promotion de l'archivage, au niveau managérial de l'entreprise.
- Le CR2PA c'est aussi **un benchmark permanent** entre ses adhérents, des groupes de réflexion, ateliers, groupes de travail et la production de livres blancs qui font autorité.
- **L'archivage managérial** est la réponse à une question que toutes les entreprises se posent : comment faire en sorte que les documents qui engagent la responsabilité de l'entreprise soient identifiés, bien conservés, sécurisés et accessibles selon leur nature, pendant le temps nécessaire, tout cela au meilleur coût ? *[Les Référentiels du CR2PA – L'archivage managérial]*

2016

Présentation de l'enquête Archivage managérial 2016

- Les objectifs de l'enquête 2016 sont de :
 - connaître, au sein des entreprises et organismes publics, le niveau de maturité de la démarche d'archivage managérial,
 - permettre à chaque organisation d'évaluer son positionnement par rapport à celui de ses pairs,
 - établir une mesure de la progression de cette maturité, par le renouvellement régulier de l'enquête.
- L'enquête a été réalisée en mai-juin 2016, auprès des adhérents et contacts du CR2PA, sur le réseau Linked'In, et sur le magazine « l'usine digitale ».
- Le questionnaire a obtenu 46 réponses, émanant aux 2/3 de grandes entreprises du secteur privé.

2016

Comparatif édition 2013

- Le retour d'expérience de la précédente édition de 2013 a conduit à simplifier le questionnaire, et souvent reformuler les questions.
- La comparaison des résultats est donnée quand l'équivalence des questions le permet, avec toutes réserves dues à la taille limitée de l'échantillon et à la reformulation des questions.

2016

Résultats 2016 : Points forts de l'enquête

- 2/3 des entreprises répondantes ont un projet engagé ou une politique déjà installée ;
1/2 a une politique signée par la Direction Générale ;
Ce pourcentage marque un **progrès par rapport à l'enquête 2013** ;
Mais 11% seulement sont parvenues au niveau de maturité où la politique fait l'objet d'évaluations systématiques.
- La prise en charge des documents numériques reste en retrait sur celle des documents papier (67% contre 80%), et celle des e-mails reste minoritaire (39%). Cette couverture est en progrès par rapport à 2013.
- En ce qui concerne les outils, seules 42% des entreprises déclarent avoir un ou des outils assurant les fonctions d'archivage, et 85% n'ont pas d'outil pour l'archivage des e-mails. Il n'y a **pas ici d'évolution significative par rapport à 2013**.

2016

Connaître notre panel
de répondants

Panel : 46 répondants

Commentaire :

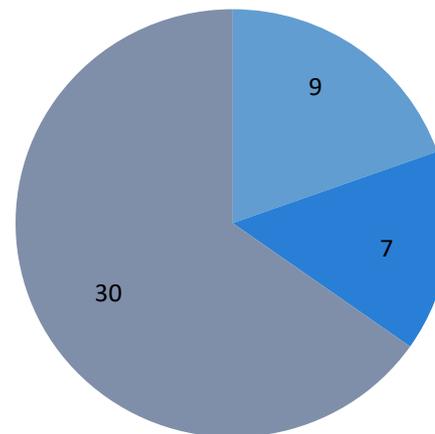
Les grandes entreprises privées
 sont prépondérantes dans
 l'échantillon

dont

Adhérents CR2PA : 25

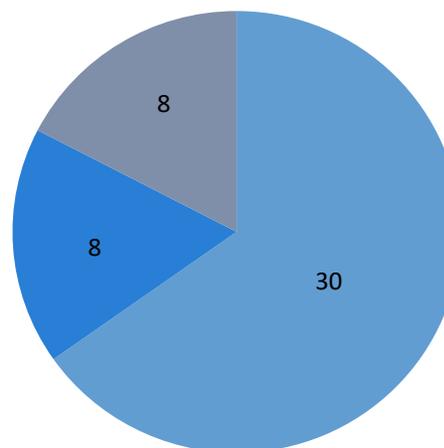
Non adhérents : 12

Sans réponse : 9



Taille

- moins de 250 employés
- entre 250 à 5000
- plus de 5000



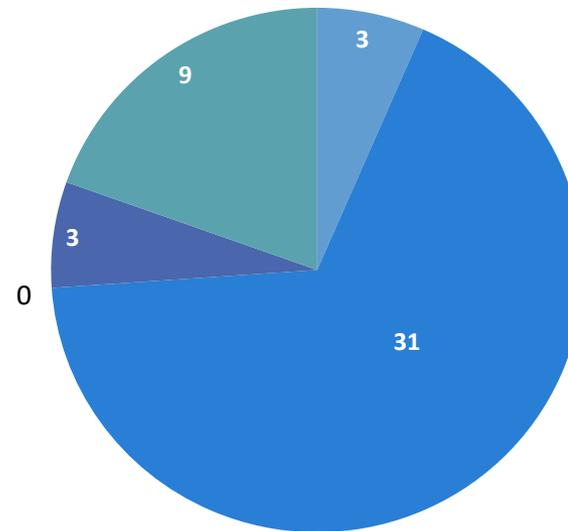
Secteur d'activité

- Une entreprise privée
- Une entreprise publique
- Un organisme public

Position dans l'entreprise

Commentaire :

$\frac{3}{4}$ des répondants
sont dans la
fonction
documentation /
archivage

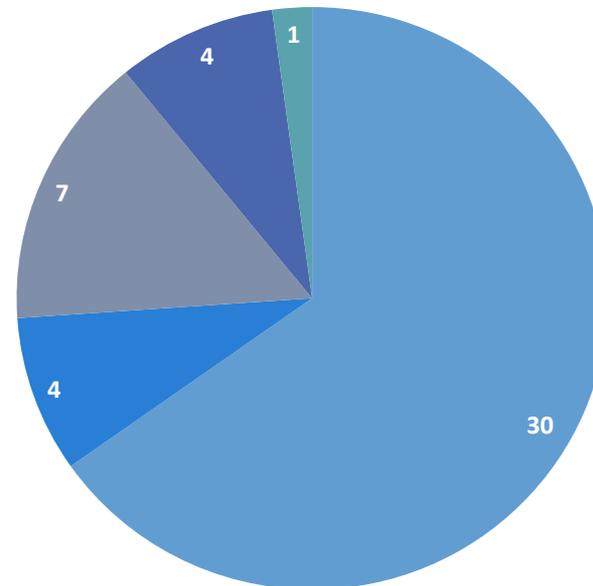


- cadre dirigeant
- responsable de fonction documentaire / archivage
- responsable informatique
- pilote archivage au sein d'une entité métier
- autre fonction

Quelle est l'origine du projet d'archivage dans votre entreprise ?

Commentaire :

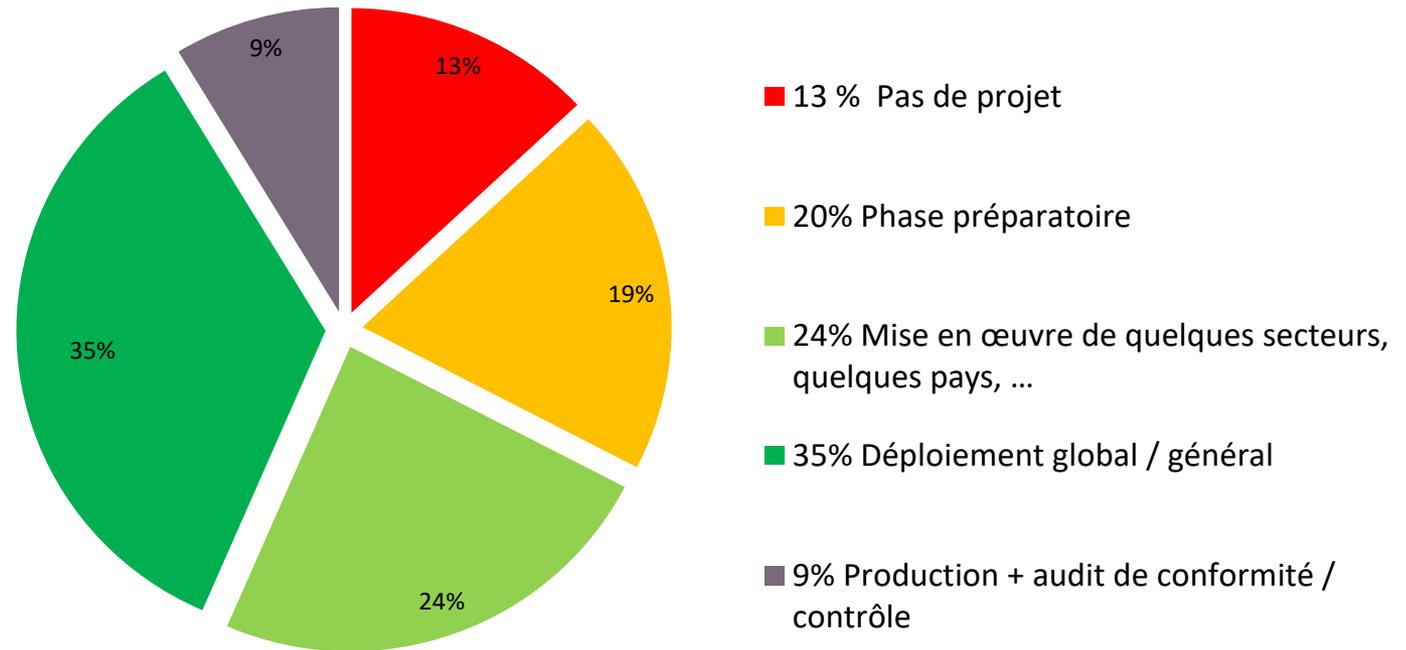
2/3 des projets ont leur origine dans une démarche de gestion de l'information



- une démarche liée à la gestion de l'information
- un incident subi par l'entreprise
- une contrainte externe, réglementaire ou autre
- autre
- pas de projet

Thème 1 : le projet d'archivage

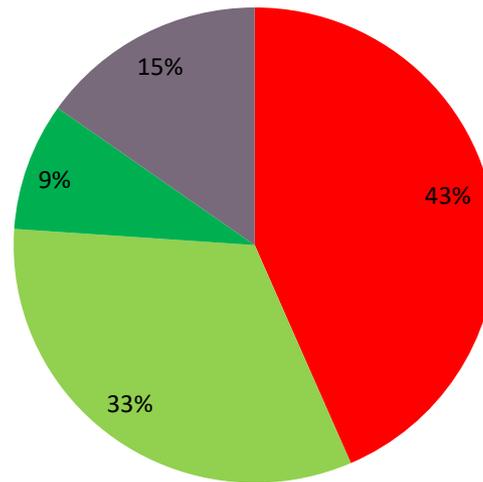
1/ A quel stade d'avancement est le projet d'archivage dans votre entreprise ?



Commentaire :

- 67% ont un projet d'archivage
- 43% mènent la phase de déploiement général ou l'ont terminée

2/ Les enjeux de l'archivage managérial sont-ils pris en compte par votre entreprise ?

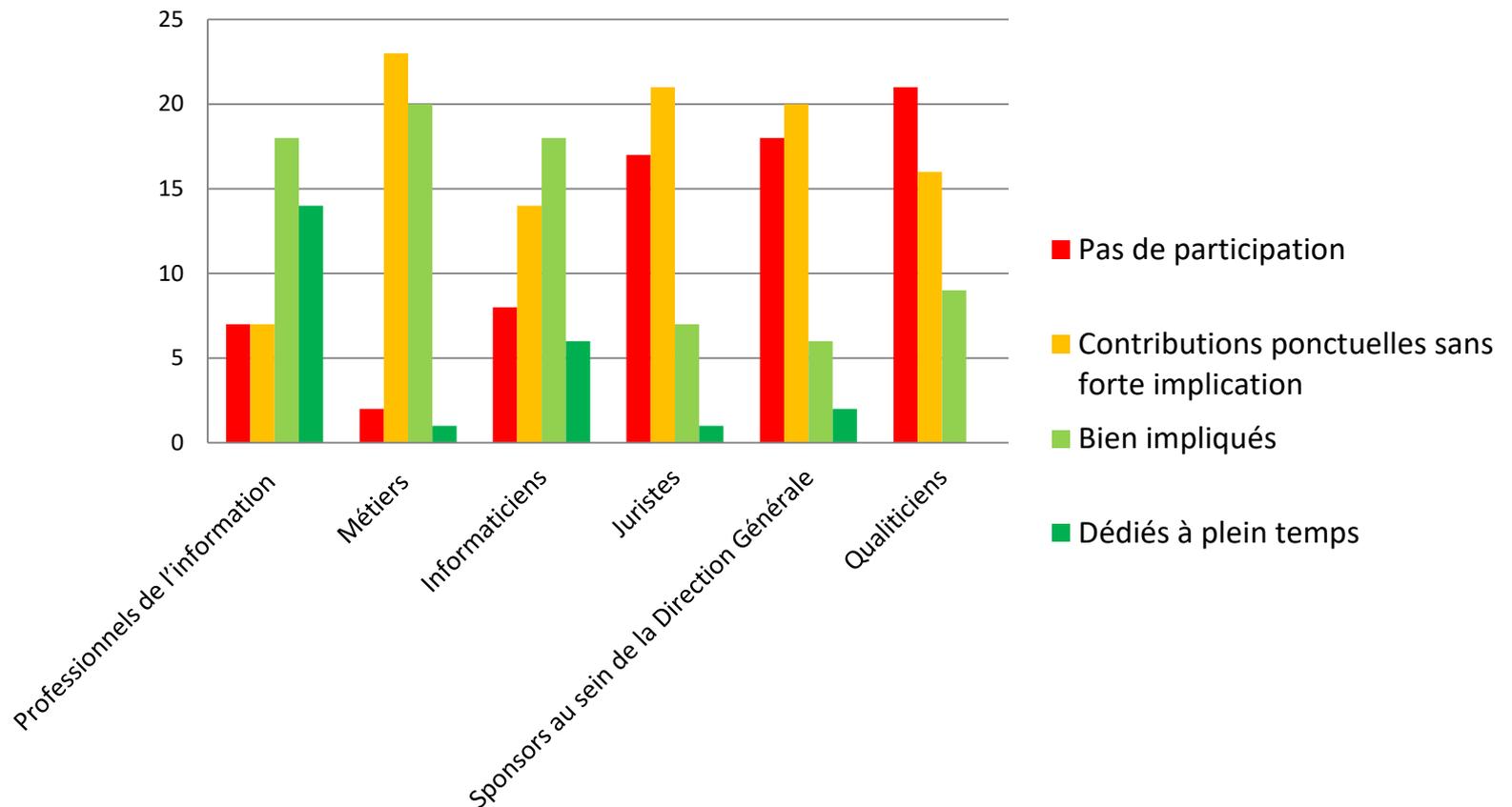


- 43% Il y a des prises en compte sectorielles non coordonnées
- 33% La Direction Générale est sensibilisée
- 9% Les enjeux sont formalisés dans la cartographie des risques de l'entreprise
- 15% Les enjeux sont formalisés et inscrits dans les politiques pérennes de l'entreprise

Commentaire :

- La prise en compte par la Direction Générale atteint 57%
- 24% l'ont déjà intégré dans la cartographie des risques d'entreprise

3/ Les acteurs clés du projet sont-ils bien impliqués, se sentent-ils concernés ?

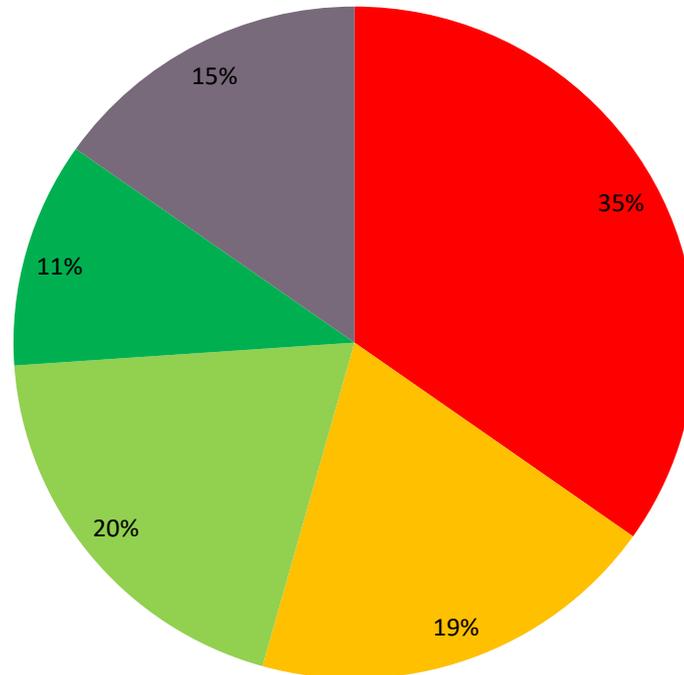


Commentaire :

Les fonctions nécessaires au projet sont impliquées, avec souvent un besoin de renforcer la présence des juristes

Thème 2 : La politique d'archivage

4/ Votre entreprise dispose-t-elle d'une Politique d'Archivage, ou d'un équivalent (Directives, Chartes, ...) ?

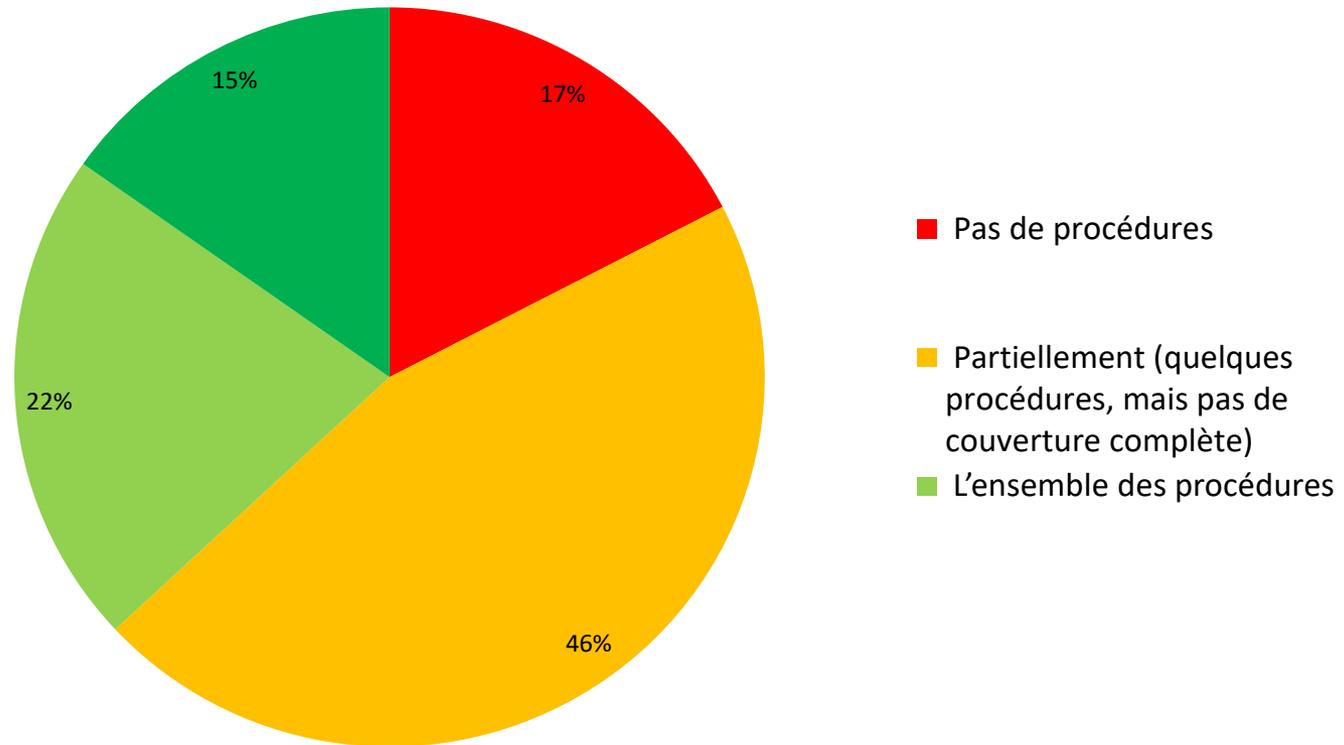


- Il n'y a pas de politique d'archivage
- Une politique d'archivage est rédigée
- La politique est signée au niveau de la Direction Générale (exemple : un membre du COMEX ou l'un de ses représentants)
- La politique est diffusée à toute l'entreprise par un moyen de communication marquant
- La politique est associée à d'autres politiques au sein d'une gouvernance générale (management des risques, sécurité de l'information, plan de reprise d'activité, ...)

Commentaire :

2/3 des entreprises ont rédigé une politique d'archivage, 1/2 l'ont fait signer par la Direction Générale
(en progrès : 38% et 21% en 2013)

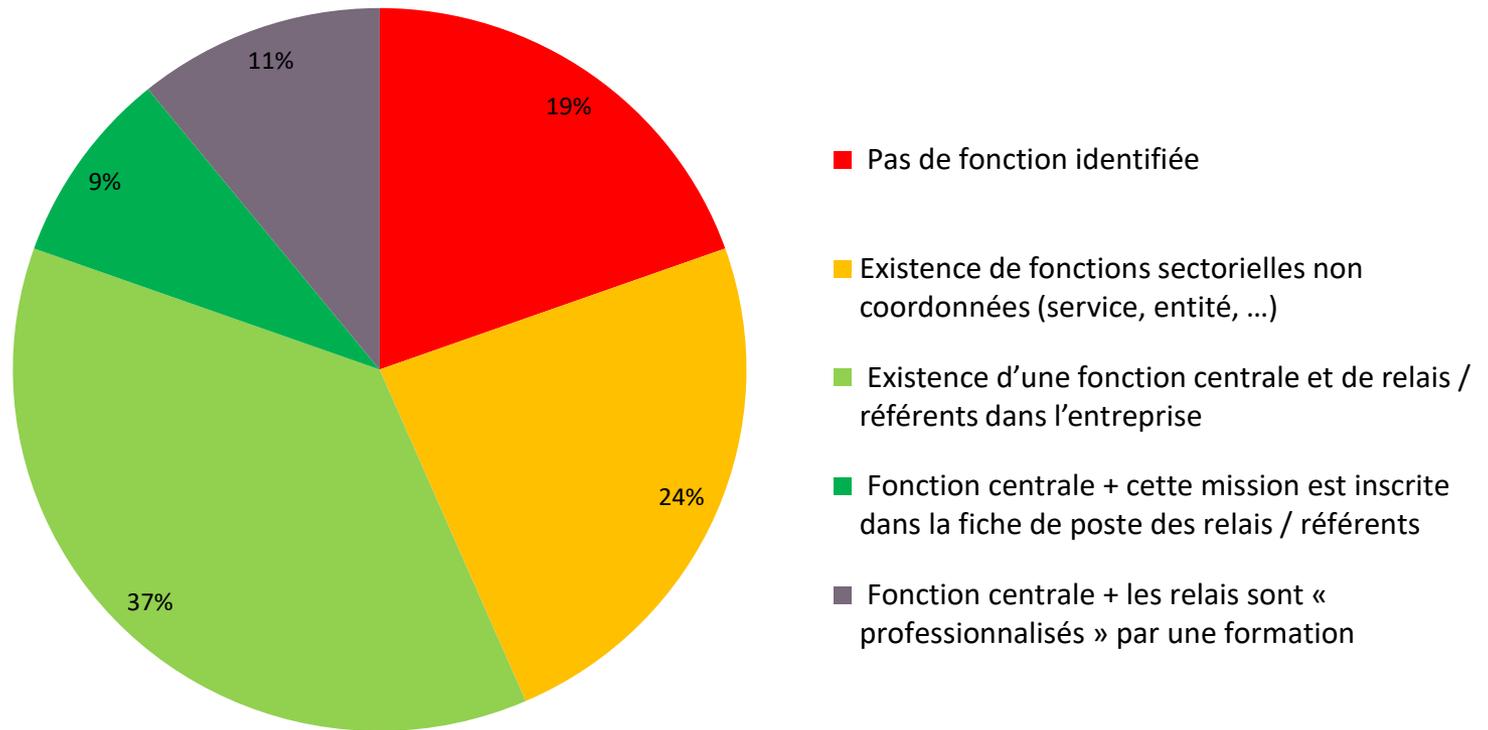
5/ La politique est-elle déclinée en procédures / instructions opérationnelles ?



Commentaire :

1/3 des entreprises ont un ensemble de procédures complet

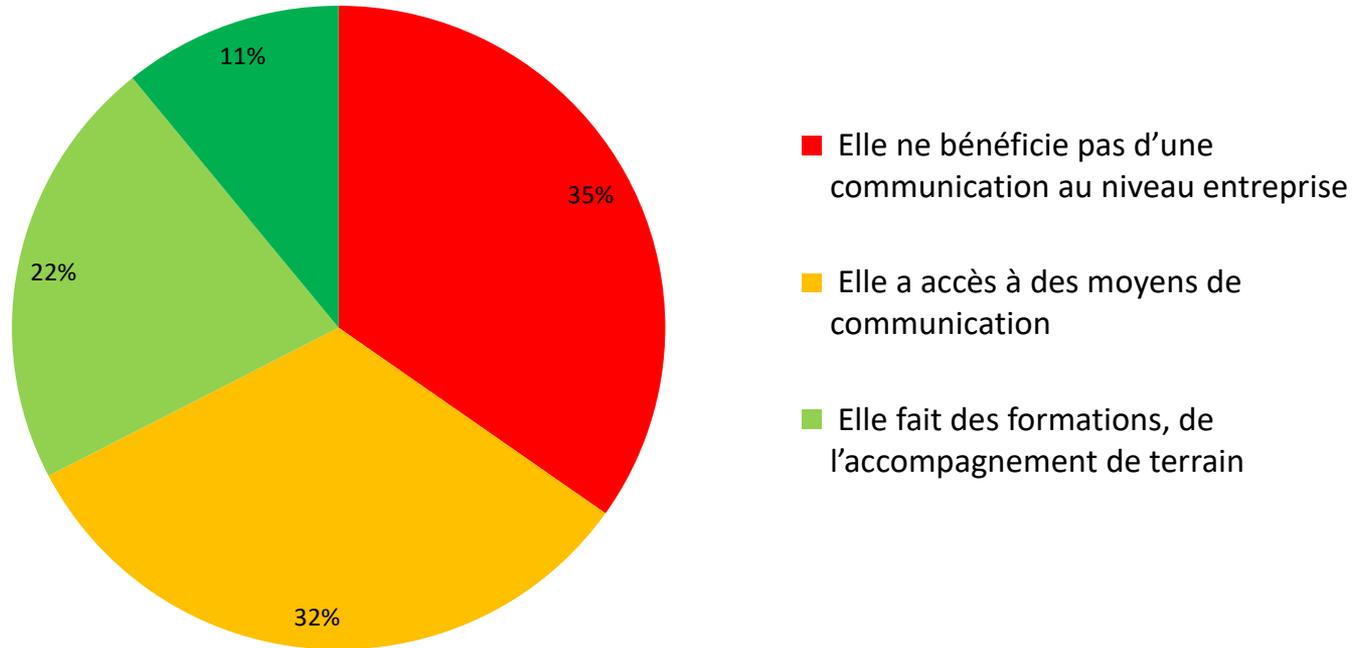
6/ Par qui et comment est prise en charge la fonction Archivage ?



Commentaire :

57% ont une fonction archivage d'entreprise avec des relais dans les métiers
(stable : 50% en 2013)

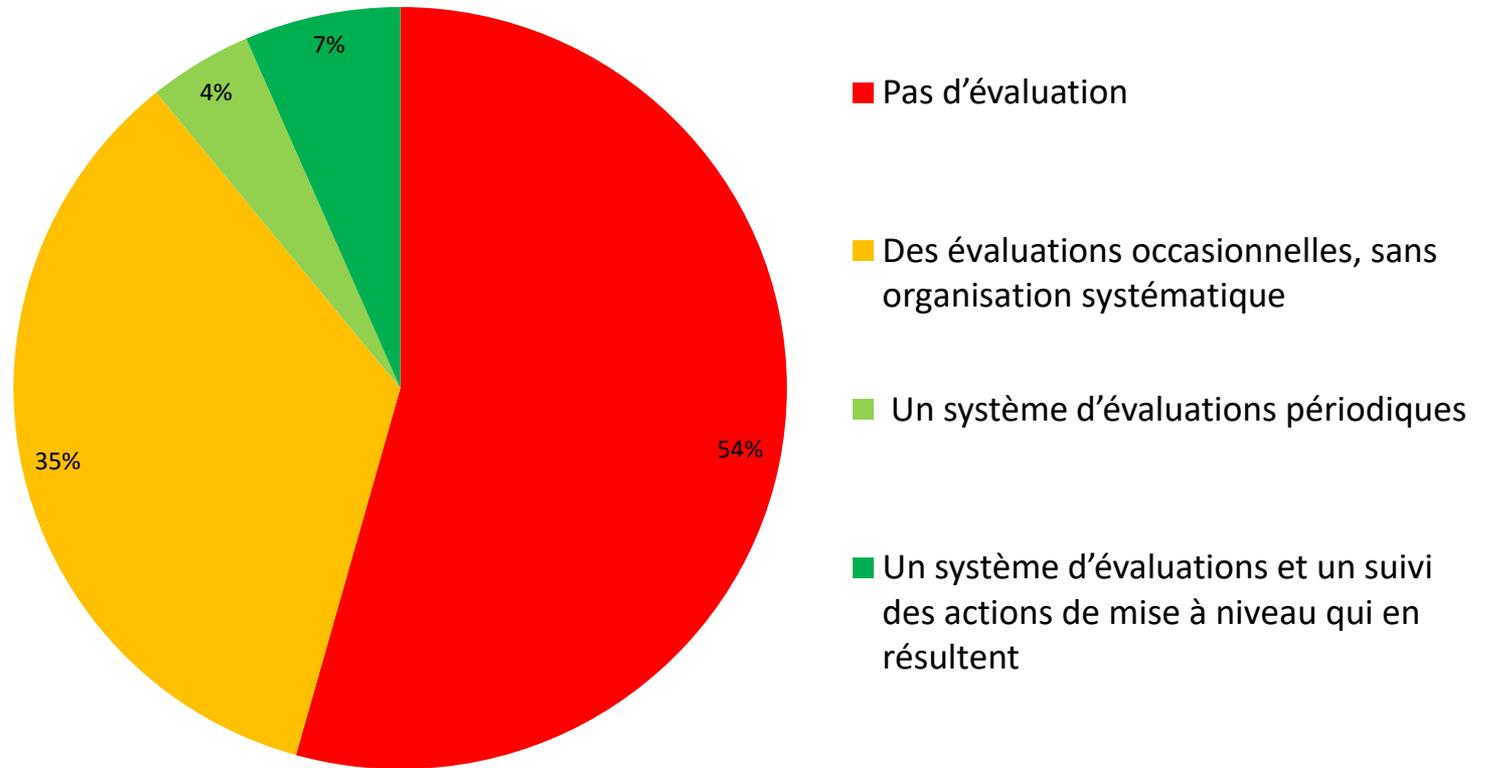
7/ La fonction Archivage dispose-t-elle de moyens pour diffuser la Politique et les règles d'archivage ?



Commentaire :

2/3 ont accès à des moyens de communication d'entreprise, 1/3 accèdent aux moyens de formation
(stable: 60% en 2013)

8/ L'application de la politique est-elle régulièrement évaluée /auditée ?

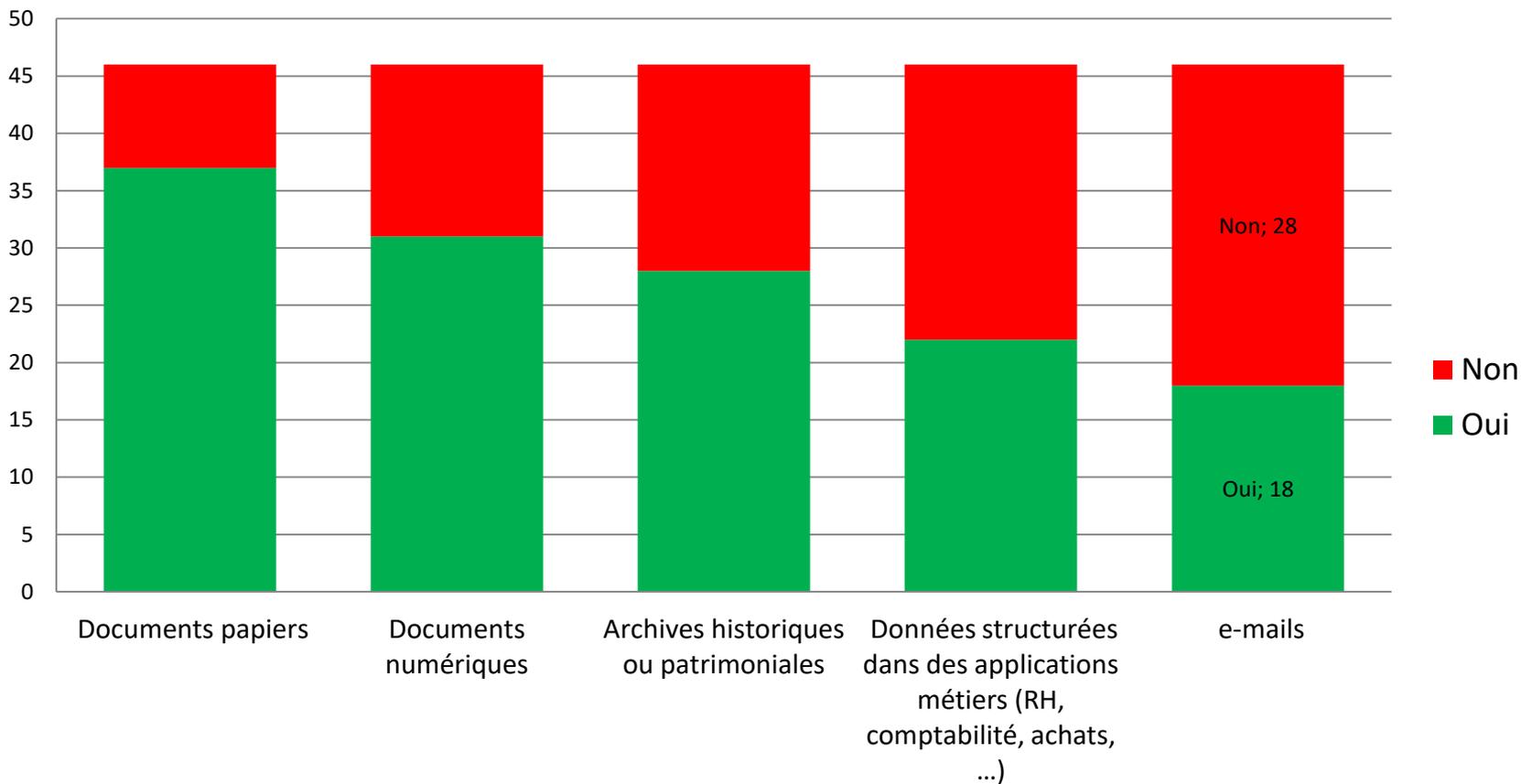


Commentaire :

Seules 11% des entreprises ont un système d'évaluation de la politique d'archivage

Thème 3 : La couverture de la politique d'archivage

9/ Que couvre la politique ?



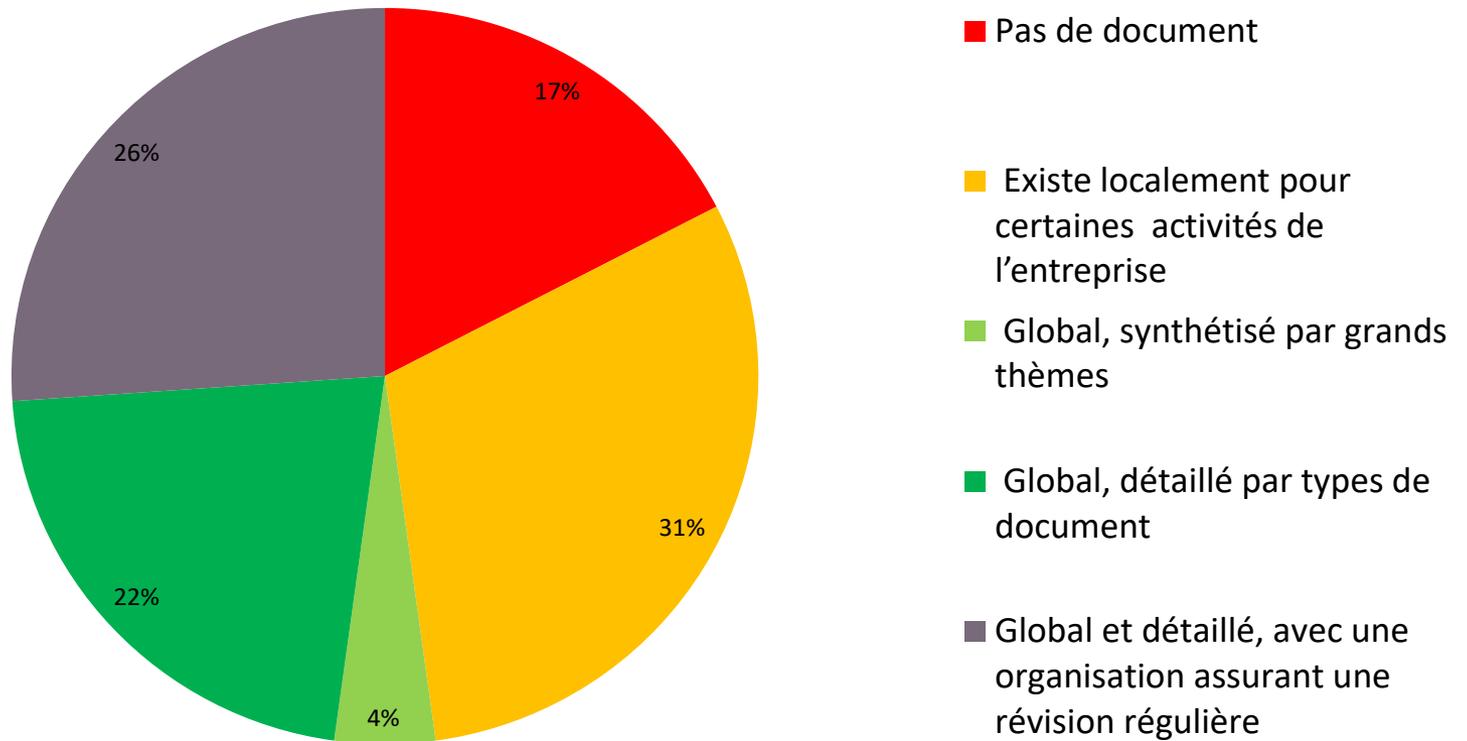
Commentaire :

La prise en compte des documents numériques est encore incomplète (67%), et celle des e-mails reste minoritaire (39%).

61% associent archivage managérial et archivage historique.

(en progrès sur 2013 pour les documents numériques (<60%) et les e-mails (25%))

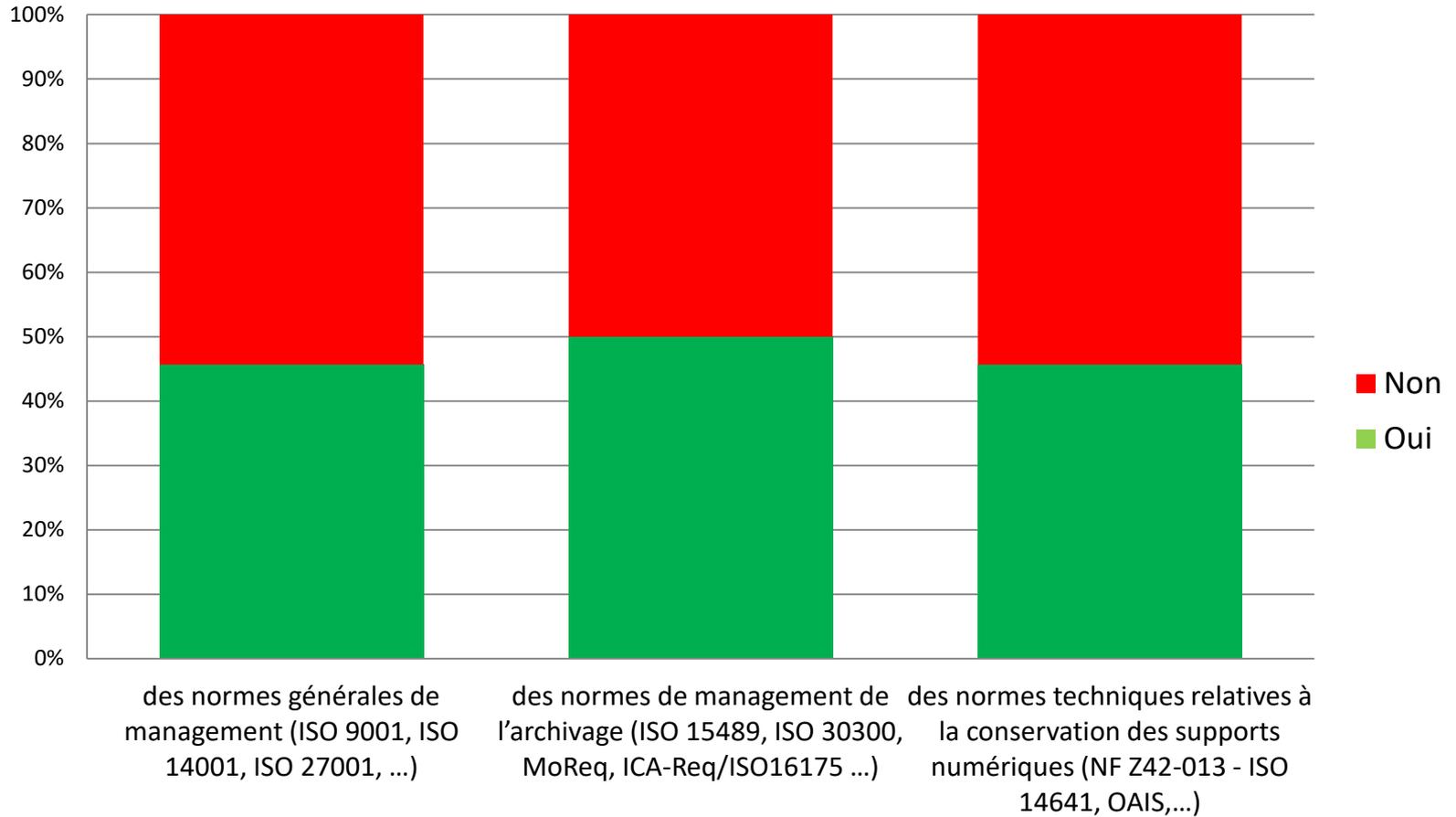
10/ Disposez-vous d'un Référentiel de conservation ?



Commentaire :

Environ 1/2 des entreprises ont un référentiel de conservation
(en progrès : 29% en 2013)

11/ L'archivage est-il organisé en référence à des normes ?

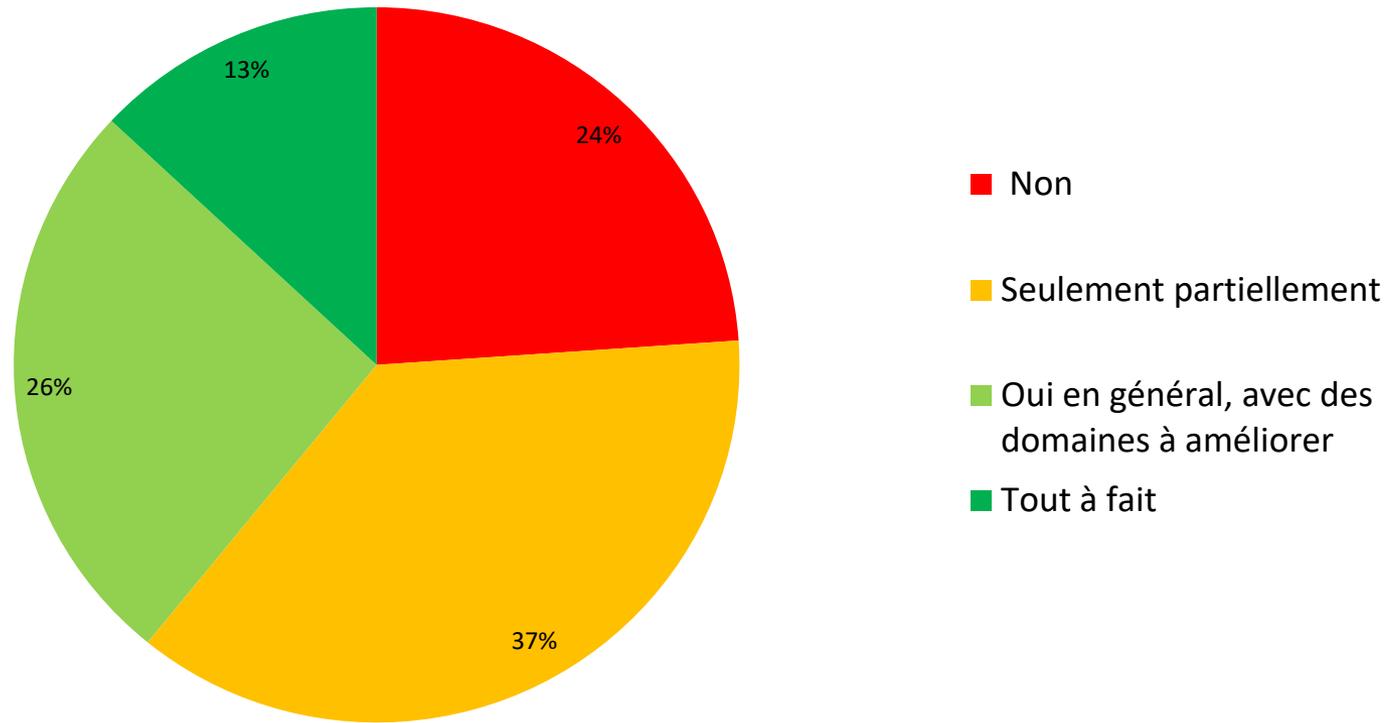


Commentaire :

Environ 1/2 des entreprises se réfèrent à des normes, sans différenciation significative entre les types de normes
(stable par rapport à 2013)

Thème 4 : Les outils

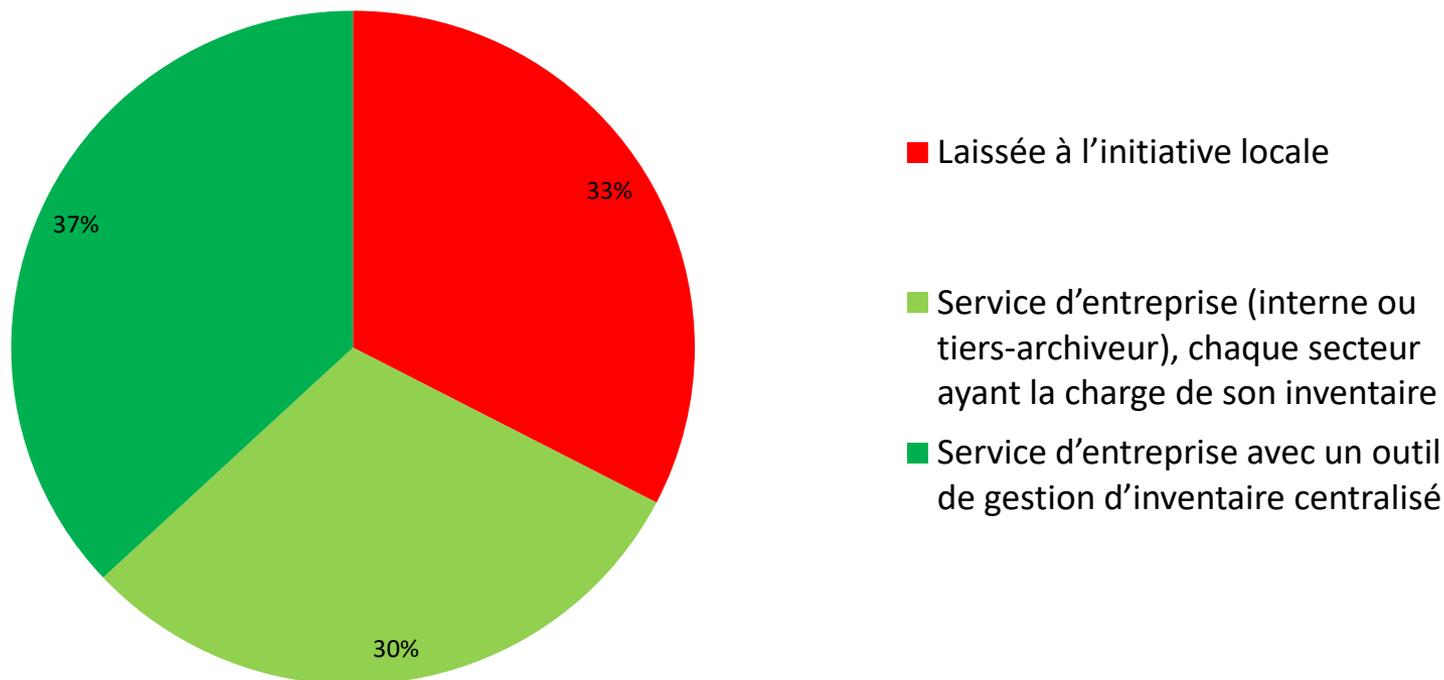
12/ Les outils dont vous disposez vous permettent-ils de garantir un bon niveau de respect des exigences de l'archivage ? (pérennité, intégrité, authenticité, fiabilité...)



Commentaire :

Seules 39% sont satisfaites des outils

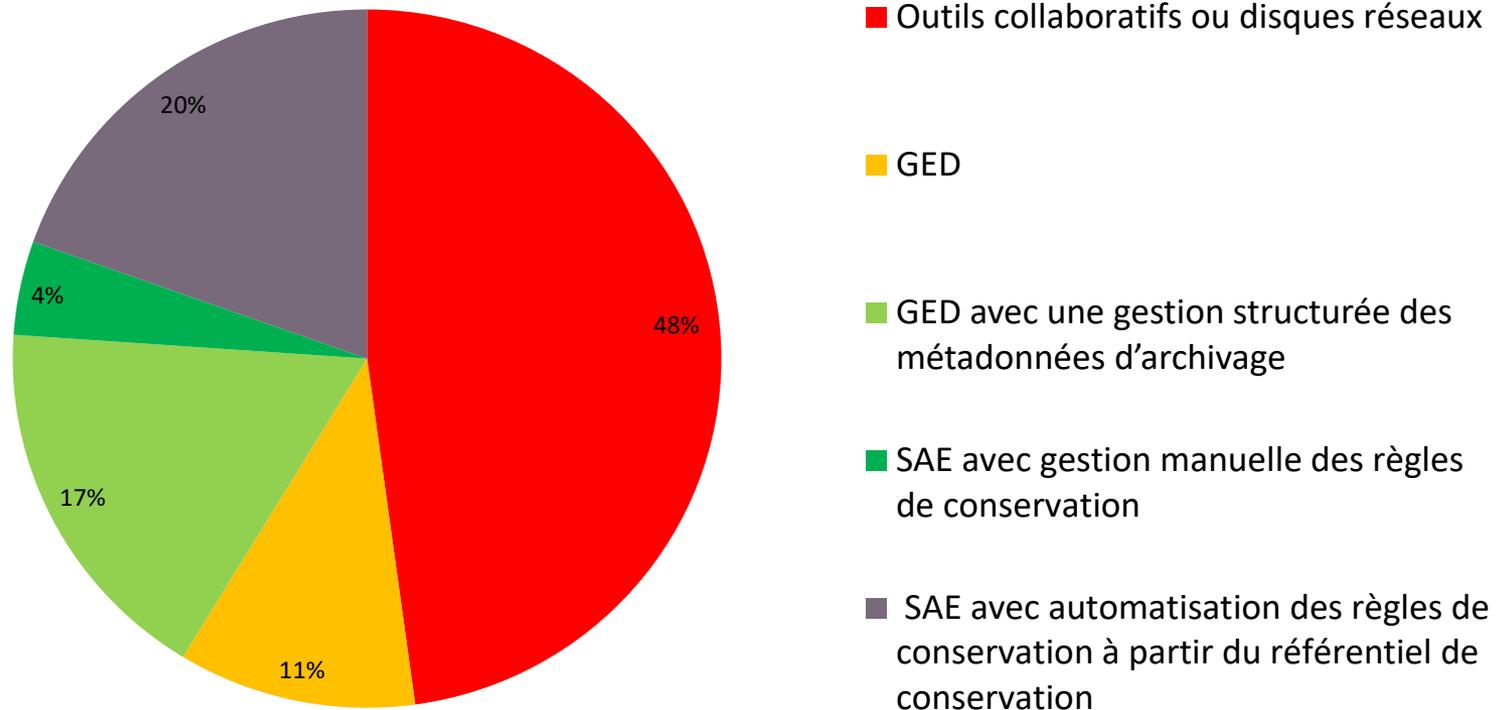
13/ Comment est assurée la gestion des documents et objets archivés sur support physique ? (papier, microfiche, photo argentique...)



Commentaire :

2/3 ont un service d'archivage sur support physique, mais seulement 1/3 avec un accès centralisé à l'inventaire

14/ Comment est assurée la gestion de l'archivage des documents électroniques natifs ?



Commentaire :

Seules 42% ont un SAE ou une GED assurant des fonctions d'archivage, dont 24% ont un SAE
(pas de progression : 38% en 2013)

Q14
2016

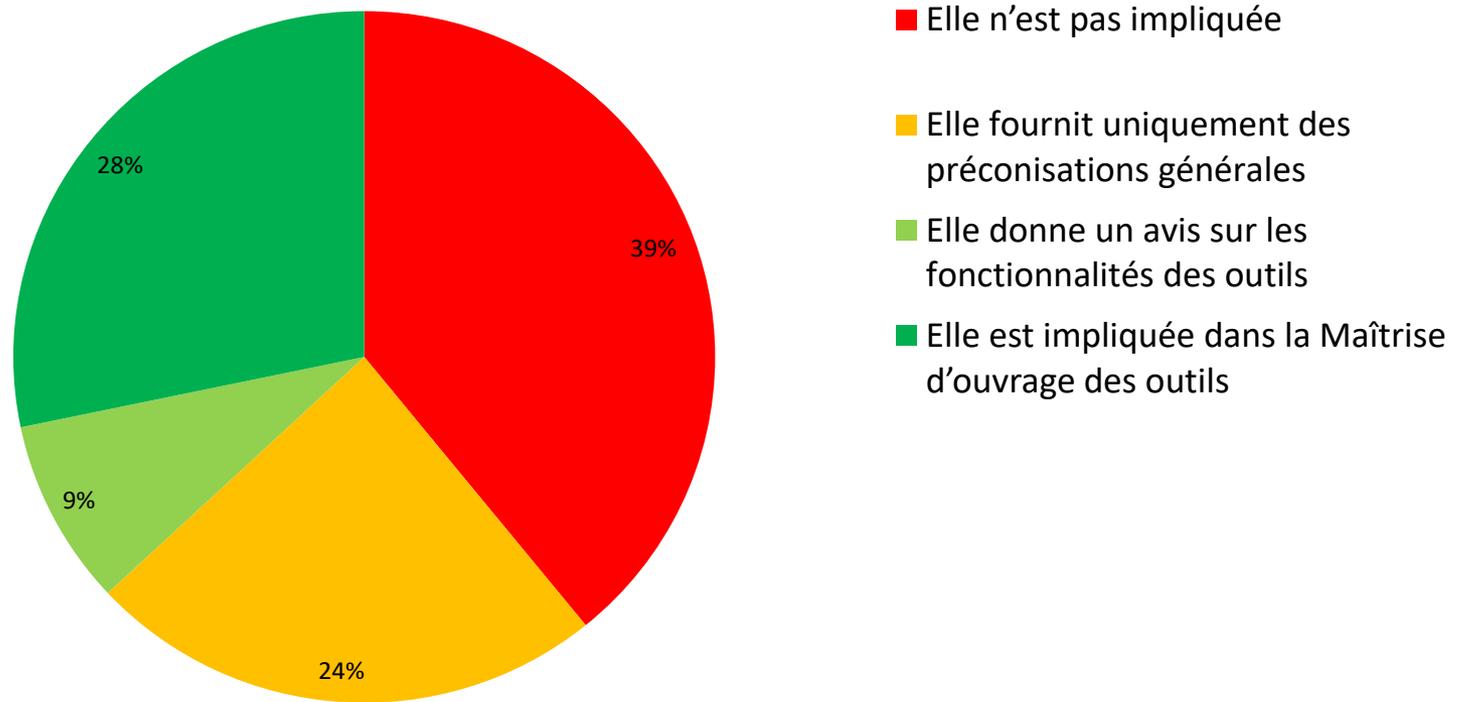
15/ Comment est assuré l'archivage des messages électroniques ?



Commentaire :

85% n'ont pas d'outil pour l'archivage des e-mails engageants pour l'entreprise

16/ la fonction d'archivage est-elle impliquée dans l'expression des besoins et le choix des outils ?

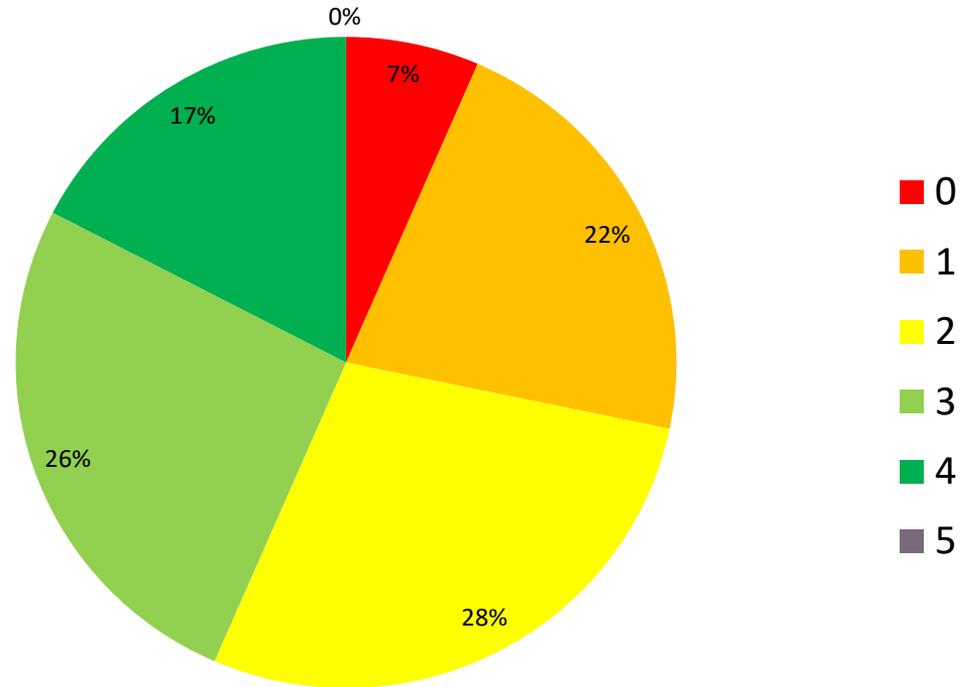


Commentaire :

La fonction archivage est associée dans 61% des cas au choix des outils

Synthèse : Auto-évaluation

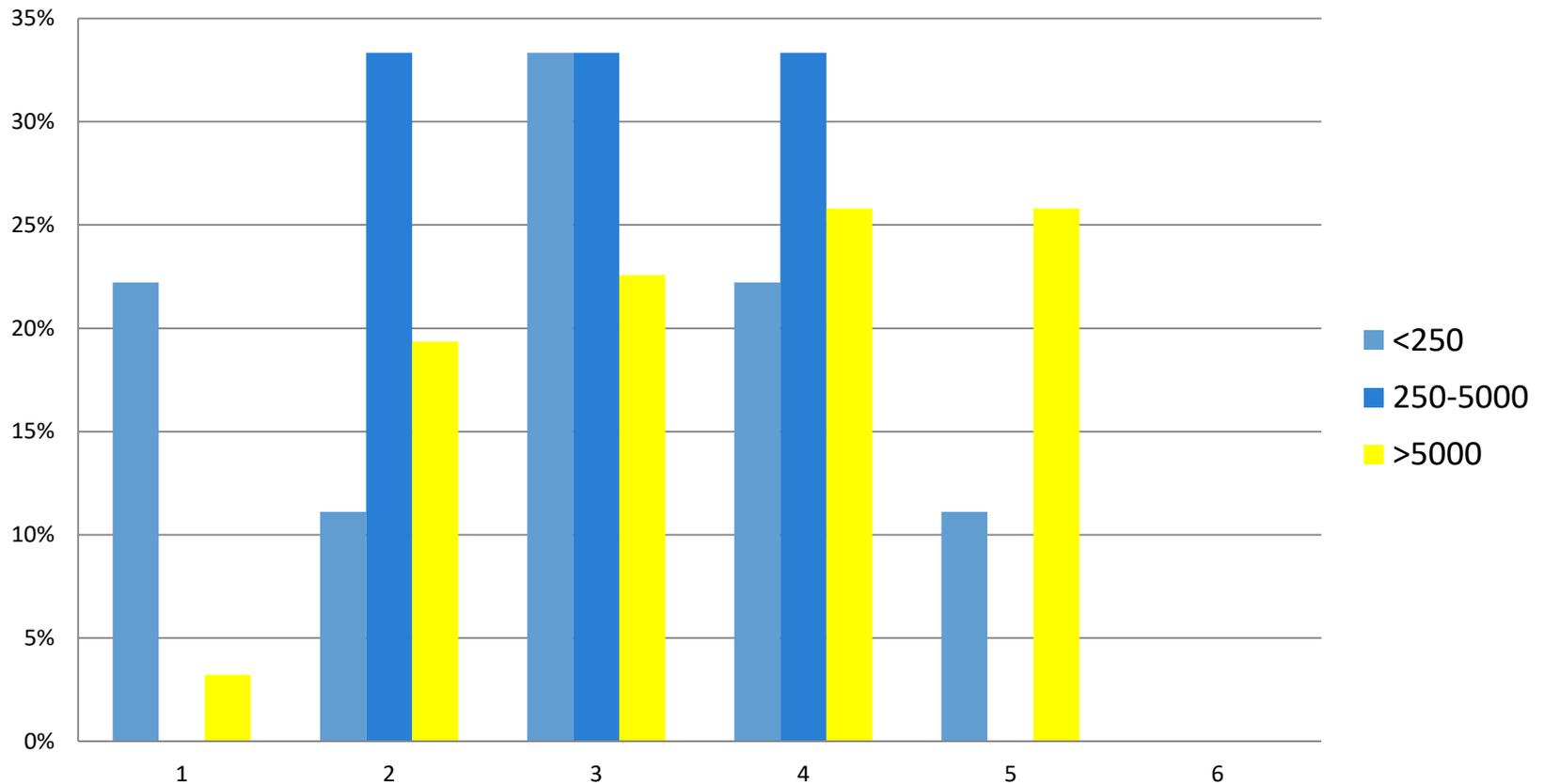
17/ Sur une échelle de 0 à 5, comment évaluez-vous le niveau de maturité de votre entreprise dans la mise en œuvre de l'archivage managérial ?



Commentaire :

La moyenne des évaluations de maturité est à 2,3 sur une échelle de 0 à 5. Seules 43% se positionnent dans la moitié supérieure de l'échelle (stable : équivalent à 2,2 et 40% en 2013)

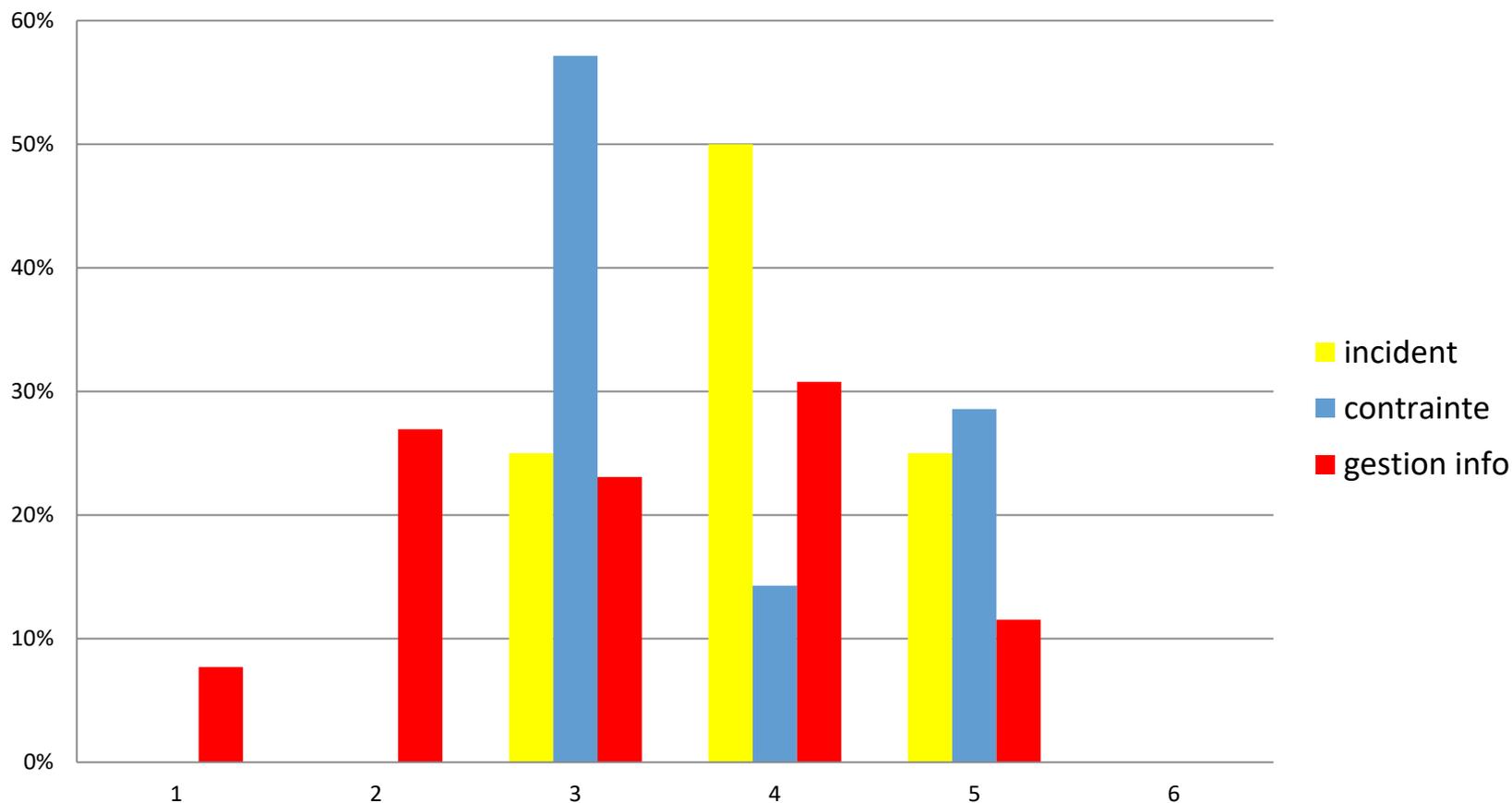
18/ Sur une échelle de 0 à 5, corrélation avec la taille de l'entreprise



Commentaire :

Le niveau de maturité est plus élevé pour les grandes entreprises (3,0 pour les + de 5000 employés contre 2,0 pour les autres).

19/ Sur une échelle de 0 à 5, corrélation avec l'origine du projet



Commentaire :

Les entreprises dont le projet a pour origine un incident vécu ou une contrainte externe sont plus avancées que les autres (2,8 contre 2,1).

Principes du baromètre français de l'Archivage managérial ©



Le baromètre français de l'archivage managérial[©]

- Le baromètre français de l'archivage managérial est le nom (la marque) de l'étude réalisée par le CR2PA, auprès des entreprises françaises ou grandes organisations publiques, pour connaître au sein de celles-ci **l'état de la maturité de leurs démarches d'archivage managérial**.
- Ce nom est **protégé**.
- Cette étude se réalise **par le biais d'une enquête**, au moyen d'un questionnaire proposé sur Internet aux adhérents et contacts du CR2PA, et relayé auprès du réseau Linked'In et sur le magazine « l'usine digitale ».
- Les réponses à l'enquête sont **confidentielles** et ne font l'objet que d'une exploitation statistique.

2016



Le baromètre français de l'archivage managérial[©]

- Le baromètre fait l'objet d'une restitution aux **membres du club**.
- Une communication peut être faite dans les **différents médias** appropriés.
- Il permet à chaque membre de **s'étalonner** et d'en faire la **promotion** au sein de sa propre organisation.
- Cette étude sera réalisée régulièrement pour permettre de **constater les évolutions** des pratiques d'archivage managérial.
- Son objectivité est la garantie de sa longévité !

2016

